



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois des hautes études
internationales

BOURSE RAOUL-DANDURAND

Concours – Automne et Printemps

Donateur : Société des relations internationales de Québec (SORIQ)¹

Périodicité : Deux fois par année, selon les disponibilités financières

Objectif : La Bourse Raoul-Dandurand, fondée en 1989 à l'initiative de Jean-Yves Grenon, diplomate à la retraite et ancien professeur invité à l'Université Laval, est décernée afin de commémorer un pionnier de notre diplomatie et ancien président de la Société des Nations, monsieur Raoul Dandurand (1861-1942).

La bourse aide une ou un étudiant à défrayer le coût de son stage pratique de fin d'études à l'étranger dans le cadre de la maîtrise en études internationales offerte par les HEI.

Valeur : \$ 2 000
Le lauréat reçoit également l'ouvrage *Raoul Dandurand, le sénateur-diplomate*²

Domaines : Études internationales, 2^e cycle

Conditions : - Être étudiant inscrit au programme de la maîtrise en études internationales des HEI (avec stage et essai);
- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Avoir été autorisé par les HEI à effectuer son stage de fin d'études à l'étranger, ou être en cours de stage à l'étranger.

Date limite : Le concours est géré par la coordonnatrice de l'enseignement des HEI, qui en fait l'annonce en temps utile, selon la périodicité retenue. Le concours est présentement ouvert et la date limite pour le **dépôt des candidatures est fixée au 15 octobre et au 1^{er} juin de chaque année.**

Consignes : Les dossiers de candidature doivent inclure une lettre d'intention, un relevé de notes à jour, un curriculum vitae, un projet de stage et un budget détaillé pour justifier les besoins financiers.

¹ Le placement fut constitué initialement par une dotation effectuée par les regrettés petits-enfants du sénateur, madame Claire Bruneau, madame Andrée Bonar et le Dr. Jacques Beaubien, et plus tard par une dotation effectuée par madame Lucie Vanier-Vincent. Des contributions ad hoc sont venues s'ajouter au placement initial, par le ministère des Relations internationales du Québec, l'Association des chefs de mission à la retraite (RHOMA/ACMAR), la Fondation Guy Vanier, la Banque laurentienne et la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

² « Raoul Dandurand, sénateur-diplomate », mémoires éditées par Marcel Hamelin (Presses de l'Université Laval et les HEI), 2000.

- La bourse est remise au lauréat à l'occasion d'une activité de la SORIQ. La SORIQ se réserve le droit de retenir la bourse et de l'attribuer à un autre candidat ou d'exiger le remboursement si un changement de circonstances le justifie, notamment l'annulation, l'interruption ou le changement de stage.
- Dans les trois mois suivant la fin de son stage, le boursier devra soumettre une copie de son rapport de stage au président de la SORIQ. En outre, il devra s'engager dans la mesure du possible à rencontrer les membres de la SORIQ, à son retour au pays, afin de leur faire part des résultats de son stage à l'étranger.

Critères de sélection :

Le boursier sera choisi sur la base des critères suivants, à pondération égale :

- la qualité du dossier académique
- l'originalité et de la pertinence du projet de stage
- les besoins financiers : il faudra démontrer que les coûts afférents au stage dépassent substantiellement les moyens financiers du candidat
- l'intérêt que présente le stage pour la SORIQ
- l'implication pratique du candidat dans les affaires internationales

Dépôt du dossier : Président de la Société des Relations internationales de Québec
A/S Coordonnatrice à l'enseignement
Institut québécois des hautes études internationales du Québec
Université Laval
1030, av. des Sciences-Humaines
Pavillon Charles-De Koninck, local 5458C
Québec (Québec) G1V 0A6
Courriel : bourses@hei.ulaval.ca